



COMMUNIQUE DE PRESSE

Neuilly-sur-Seine, le 28 novembre 2018

PPE : Un objectif en demi-teinte pour le gaz renouvelable !

Ce mardi 27 novembre, le Président de la République a dévoilé la feuille de route énergétique de la France pour les 10 prochaines années.

Les représentants des associations gazières que sont **l'AFG, l'AFGNV, Coénove et France Gaz Renouvelables**, se félicitent de la publication de cette feuille de route indispensable.

La profession accueille favorablement la confirmation de l'objectif de 10 % de gaz renouvelable en 2030 et se réjouit que les externalités positives de ce gaz soient ainsi reconnues ; création de valeur dans les territoires ruraux, compléments de revenu pour les agriculteurs, traitement des effluents agricoles et déchets organiques, contribution à la biodiversité, réduction de notre dépendance énergétique, diversité d'usages (mobilité, chaleur, électricité...).

Toutefois, **la profession attire l'attention du Gouvernement sur la nécessité de maintenir des tarifs de rachat attractifs** pour que la filière puisse arriver à maturité et que les projets puissent se développer à un rythme soutenu. Il convient également que l'ensemble des externalités positives générées soient bien prises en compte pour juger du soutien à cette filière. De fait, **le scénario haut de 34 TWh en 2030 proposé par le Gouvernement apparaît comme peu ambitieux** et peu révélateur de la dynamique actuellement rencontrée dans les territoires, comme en témoignent les 600 projets dans la file d'attente des gestionnaires de réseaux.

Par ailleurs, la profession souhaite également rappeler que **le gaz naturel et le propane sont certes des énergies fossiles mais qu'elles sont les moins émettrices de CO₂, facilement stockables et parfaitement adaptées à la conversion du parc de chaudières fioul** avec une économie d'énergie immédiate de 30 % et la perspective d'un gaz progressivement renouvelable.

Enfin, la profession soutient l'initiative de mieux associer tous les acteurs pour rendre la transition énergétique pragmatique, pertinente et porteuse de solutions adaptées à chacun, quel que soit son lieu de résidence et son mode de vie (transport, chauffage).

Contacts presse :

Madeleine Lafon - AFG : 06 10 96 31 09

Gilles Durand - AFGNV : 07 86 97 02 51

Florence Lievyn – Coénove : 06 87 88 91 13

Pierre Drillon - France Gaz renouvelable : 06 79 58 16 34



À propos de l'AFG

L'Association Française du Gaz (AFG) est le syndicat professionnel de l'ensemble de l'industrie gazière française. Elle compte 7 membres titulaires (ENGIE, TOTAL, EDF, CFBP, GRDF, GRTgaz, Teréga), 32 membres associés et environ 600 membres sociétaires. Elle représente l'ensemble des acteurs de la chaîne gazière.

www.afgaz.fr

A propos de l'AFGNV :

Avec 110 membres, l'Association Française du Gaz Naturel pour Véhicules constitue l'association professionnelle de la filière du GNV et du bioGNV en France. Son but est d'accompagner la transition énergétique dans les transports en favorisant l'utilisation carburant du gaz naturel et du biométhane. Elle rassemble des constructeurs de véhicules, des fédérations de transporteurs, des fournisseurs d'énergies, des équipementiers, des collectivités territoriales et des opérateurs gaziers. Cette diversité lui confère la représentation robuste d'une filière industrielle qui connaît actuellement une véritable dynamique au niveau européen et notamment français.

www.afgnv.info

A propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels- tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

www.coenove.fr

France gaz renouvelables

Fondée en 2018, l'association France gaz renouvelables rassemble l'AAMF, les Chambres d'Agriculture France, le Club Biogaz ATEE, la FNCCR, la FNSEA, France biométhane, GRDF et GRTgaz. Elle a pour objectif de promouvoir la place des gaz verts dans le mix énergétique français.

Ouverte et à but non lucratif, FGR entend fédérer les différentes initiatives liées à l'essor des gaz renouvelables et permettre la création d'un écosystème au sein duquel le monde agricole et le monde de l'énergie seront au service des territoires et de la transition énergétique.

www.gazrenouvelables.fr